

## 69 % des Français déclarent avoir une « bonne opinion » des universités (OpinionWay pour la CPU)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°218770 - Publié le 27/05/2021 à 16:27  
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 28/05/2021 à 08:56

69 % des Français déclarent avoir une « bonne opinion » des universités, des formations et de la recherche scientifique qu'elles proposent, selon un sondage OpinionWay pour la Conférence des présidents d'université, rendu public le 27/05/2021 dans le cadre du colloque des 50 ans de la CPU (Conférence des présidents d'université).

À l'inverse, 28 % indiquent avoir une « mauvaise opinion » (23 % une « assez mauvaise opinion », 5 % une « très mauvaise opinion ») Imprimer

45 % des Français interrogés considèrent que l'université s'adapte « assez bien » aux « évolutions de la société » contre 40 % « assez mal ».

Ce sondage OpinionWay pour la CPU est réalisé auprès d'un échantillon de 1 012 personnes de 18 ans et plus par un questionnaire auto-administré en ligne qui suit la méthode des quotas, les 28 et 29/04/2021.

« Ce que souhaite la CPU, c'est que l'université soit au cœur des débats dans les prochaines élections et pour cela, il faut qu'elle soit connue et que les Français aient une opinion sur l'université », déclare [Manuel Tunon de Lara](#), président de la CPU, en réaction à la présentation du sondage.

Le président de la CPU estime des efforts nécessaires pour « faire savoir » des indicateurs « performants » comme l'insertion professionnelle ou les salaires, alors que seuls 40 % des sondés déclarent être d'accord avec le fait que « les étudiants des universités trouvent facilement du travail ».

### Quelle image pour les universités ?

À la question « **globalement, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des universités, des formations et de la recherche scientifique qu'elles proposent ?** », le sous-total « bonne opinion » est en majorité favorable aux universités avec 69 % (61 % de bonne, 8 % de très bonne).

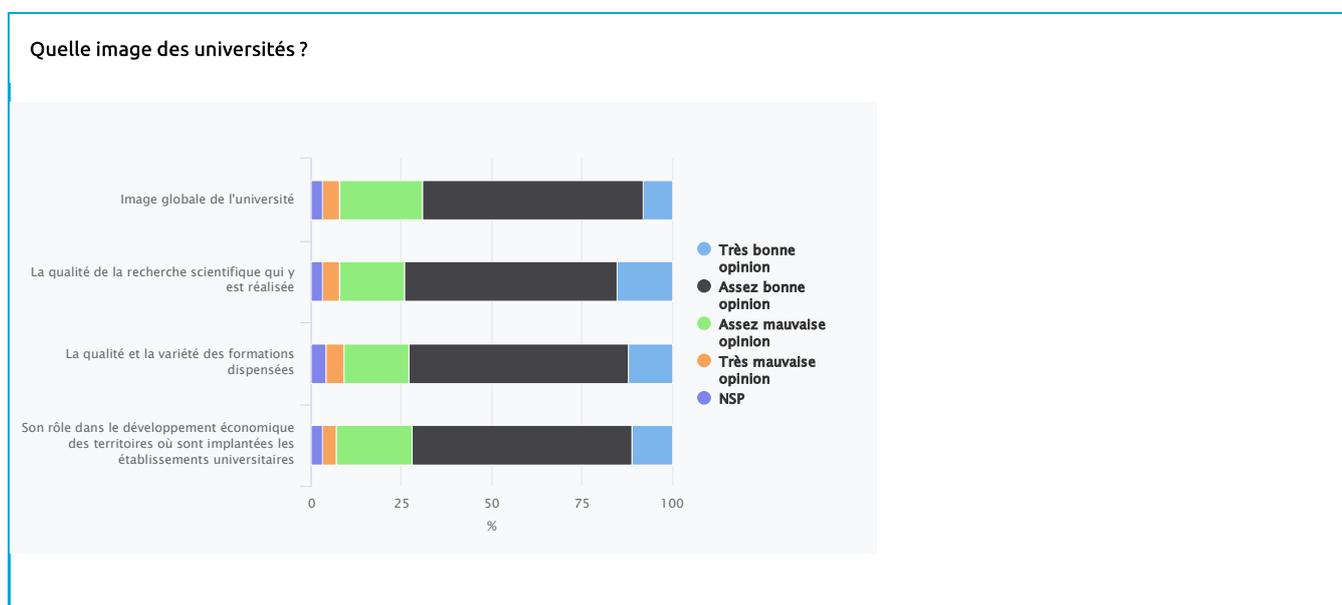
- Il est le plus faible dans la classe d'âge représentant les jeunes diplômés, les 25-34 avec 60 %.
- Il est le plus fort dans la classe d'âge suivante (35-49 ans) avec 76 % d'opinions favorables.
- Les 18-24 ans ont une bonne opinion à 63 %.

Le sous-total « bonne opinion » n'est que peu dépendant d'une expérience personnelle à l'université. 70 % des répondants étant passés par l'université indiquent avoir une « bonne opinion », ceux n'étant pas passés par l'université 69 %.

Plus spécifiquement, ce sont les 35-49 ans qui présentent les plus forts taux de réponse favorables aux trois enjeux d'image du sondage :

- La qualité de la recherche scientifique qui est réalisée dans les universités : 80 %.
- La qualité et la variété des formations dispensées : 80 %.
- Son rôle dans le développement économique des territoires où sont implantés les établissements universitaires : 78 %.

« Les plus positifs sur la qualité et la variété des formations dispensées ce sont les quadragénaires (...) tranche d'âge où l'on retrouve certainement le plus de parents d'enfants en âge d'aller à l'université », dit Laurent Gassié, directeur de clientèle chez OpinionWay, lors de la présentation publique de l'enquête pendant le colloque de la CPU.



Une recommandation qui évolue avec l'âge

« L'université représente un parcours attractif pour une large majorité des Français, puisque près des trois quarts conseilleraient à un proche d'aller étudier à l'université après le bac (...) avec un Français sur cinq qui recommanderait certainement l'université à un proche », indique Laurent Gassié.

À la question « **conseilleriez-vous à un proche d'aller étudier à l'université après le bac (IUT et études de santé inclus) ?** », le « sous-total oui » croît avec l'âge. Il représente 61 % des 18-24 ans contre 74 % des 50-64 ans et 80 % chez les 65 ans et plus. Réciproquement, le « sous-total non » représente 31 % des 18-24 ans et décroît progressivement (25 % des 50-64 ans ; 18 % des 65 ans et plus).

### Quels atouts pour les universités ?

La « variété de leur offre de formation » (42 %), la « diversité des profils des étudiants » (35 %), « l'implantation des universités sur le territoire » (34 %) et « les échanges internationaux, notamment Erasmus » (34 %) sont les atouts qui arrivent en tête du sondage.



## Les atouts des universités

Q. Selon vous, quels sont les atouts des universités (y compris IUT et études de santé) par rapport aux autres cursus ?

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%



Les atouts des universités -

### Les opinions relatives aux universités et à la recherche

Chacun des trois items arrivés en tête reçoit plus d'un tiers de « tout à fait d'accord », il s'agit de :

- développer la recherche scientifique est essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable (35 %),
- la formation de la jeunesse doit être une priorité du prochain mandat présidentiel (39 %),
- la recherche scientifique est un enjeu prioritaire pour notre pays (40 %).

« On voit bien que cette recherche est extrêmement valorisée par les Français aujourd'hui, et elle est plutôt perçue comme étant pilotée avant tout par les universités », précise le directeur de clientèle d'OpinionWay.

67 % des sondés se disent d'accord avec l'affirmation « les universités sont le premier opérateur de la recherche scientifique dans le pays ».

Quelles opinions relatives aux universités et à la recherche ?

Source(s) : CPU/Opinion Way

Source(s) : CPU/Opinion Way

### Les axes d'amélioration de l'université

Les principaux axes d'amélioration vont vers :

- « l'offre de formation professionnalisante » (69 %, prioritaire pour 20 %),
- « la relation avec les entreprises » (64 %, prioritaire pour 20 %)
- et « les moyens mis à disposition des étudiants » (63 %, prioritaire pour 20 %).

Quels axes d'amélioration pour l'université ? En priorité ? Et ensuite ?

Source(s) : CPU/Opinion Way

## Conférence des présidents d'université (CPU)

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

### Adresse du siège

103 boulevard Saint-Michel  
75005 Paris France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 13/05/2019 à 11:29